



TOUCHE PAS A MON TEMPS DE TRAVAIL

La loi de transformation de la fonction publique impose aux collectivités de renégocier la question du temps de travail. Pour rappel le syndicat SUD s'était opposé à cette loi qui remettait en cause une partie du statut et du droit des agent.e.s.

Renégocier le temps de travail, pourquoi pas sur le principe, si encore il s'agissait de lutter contre le développement de la précarité au travers notamment de la multiplication des contrats courts ; le problème étant que la loi ne laisse pas le choix en imposant le passage aux 1607 heures, avec comme seule alternative l'augmentation du temps de travail pour chacun.e d'entre nous.

La position des élu.e.s au sein des différentes collectivités territoriales varie en fonction de la couleur politique de l'exécutif. Les élu.e.s de droite sont plutôt favorables à l'augmentation du temps de travail, tandis que celles et ceux de gauche -Verts France Insoumise et PS- y sont plutôt défavorables voire carrément hostiles.

Lorsque cette loi de transformation de la fonction publique a été votée, les parlementaires Verts, France Insoumise et Parti Socialiste ont voté contre.

Partant de là, on pourrait se dire qu'il ne serait pas absurde que notre exécutif composé d'élu.e.s Verts, France Insoumise et Parti Socialiste **manifeste encore le refus de cette loi et décide de ne pas l'appliquer.**

On pourrait penser, quand on n'est pas en face d'opportunistes politicien.ne.s, que le Maire et sa majorité, en cohérence avec leurs positions politiques, s'opposeraient à cette augmentation du temps de travail. D'autant plus que leurs partis portent dans leur programme cette réduction du temps de travail avec la semaine des 32 heures. **Que cet exécutif n'acceptera pas, compte tenu de ses valeurs, de supprimer des jours de congés aux agent.e.s.**

Les plus sceptiques d'entre vous nous répondront que la loi c'est la loi, qu'il n'y a pas le choix et qu'il faut s'y soumettre. Mais rien n'est figé. Il commence à y avoir des élu.e.s d'autres collectivités qui ont clairement pris position contre le passage aux 1607 heures.

« Je n'entends pas me plier aux injonctions du préfet et je suis prêt s'il le faut à défendre devant le tribunal administratif les acquis de notre service public communal ». Cette phrase n'est pas issue d'un discours de notre Maire mais de celui du Maire de Bonneuil sur Marne qui a écrit à

l'ensemble des représentant.e.s du personnel pour leur signifier que son conseil municipal ne délibèrera pas sur le temps de travail.

A la Ville de Saint-Herblain, notre Maire et son équipe ne semblent pourtant pas s'orienter vers cette option reconnaissant et défendant les agent.e.s qui portent l'image de la Ville. Ils estiment, en opposition avec le vote des parlementaires de leur parti, **qu'il est nécessaire d'augmenter le temps de travail**

des agent.e.s et de supprimer des congés acquis par de longues luttes.

On a toujours tort de renoncer à ses convictions. Les agent.e.s électeur.rices n'ont plus la mémoire courte. Monsieur Affilé, Monsieur Saïd et les autres, vous avez été élus pour défendre le progrès social, certainement pas pour remettre en cause les acquis sociaux.

Nous sommes loin du "gagnant-gagnant" que le DGS nous a fait miroiter lors de la première réunion sur le sujet.

Alors encore un effort, comme d'autres élu.e.s ne vous soumettez pas et défendez les acquis de vos agent.e.s. Nous serons alors à vos côtés.



SUD